

Union & Dynamisme

pour Saint Christol lez Alès

Le Journal de l'opposition municipale

Plus de 200 jours pour finir les projets de la précédente municipalité (entrée Sud, église, terrains du barreau du lycée, etc)
Et l'an prochain... on réfléchira !!!
(voir édito du maire dans le Saint Christolien)
ça, c'est un programme !!



COUCOU NOUS REVOILLOU !!

Au vu du succès de notre premier numéro, (autant plébiscité par la population que craint par l'équipe en place), voilà le N°2 du journal de l'opposition, qui vient à nouveau informer les administrés sur les réalités de leur cité.

Cette fin d'année 2008, est le théâtre d'une grave crise financière à l'échelle mondiale. Au niveau de notre commune, que fait la municipalité en place pour essayer de sortir les St Christolens par le haut ?

Rien, bien au contraire... Quand on nous annonce une baisse de 23% des permis de construire en France, la nouvelle municipalité en remet une couche en nous annonçant l'augmentation de la TLE et la fin de l'exonération de 2 ans sur le foncier bâti.

Que dire des activités industrielles et commerciales qui devaient s'établir sur notre commune et qui ont décidé purement et simplement de réaliser leurs projets ailleurs !

Que dire de certaines enseignes qui déménagent ou mettent la clé sous la porte.

Messieurs de la majorité, on nous annonce la récession jusqu'en 2010, nous espérons que vous n'augmenterez pas d'ici là les impôts locaux, ce qui aurait pour conséquence d'asphyxier encore plus la population.

Malgré le nom et l'intitulé de votre liste - la gauche pour St Christol.

Est-ce vraiment porter des idées de gauche que de licencier un employé municipal, contre l'avis de la commission paritaire, dont des syndicats et notamment la CGT.

Force est de constater que nous ne défendons pas la même vision de la démocratie...

Quant à la clarté, on a remarqué que les sujets qui tâchent ne sont pas abordés en conseil municipal : pourquoi ?

Votre équipe a tellement du mal à mener à terme les projets de l'ancienne municipalité, que 2 élus socialistes adhérant à notre association, ont dû intervenir auprès du Conseil Régional afin de débloquent la situation de la voie de contournement, qui était dans l'impasse et ce dans l'intérêt des St Christolens.

N'en déplaise à certains, notre association a encore de beaux jours devant elle...

Sébastien GIL, Président d'Union et Dynamisme

DANS LA RUBRIQUE SAINT CHRISTOL DU JOURNAL DU GRAND ALÈS

Nous notons en sous-titre : « Bonne nouvelle : ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle Marignac... ». Mais pas de sous-titre pour vous informer qu'en même temps, une classe a fermé en maternelle, ce qui reste préoccupant pour l'avenir de l'école. D'autre part, une photo vous présente l'image d'un préfabriqué (pas vraiment esthétiquement). Sans parler du fait qu'il ne s'implantait pas comme nous l'avons déjà écrit, la photo prouve que la municipalité en prend à son aise par rapport aux règles d'urbanisme qu'elle impose aux particuliers : alors que toute construction doit prévoir un vide sanitaire de 0,80 m, le préfabriqué qui va recevoir des élèves est implanté au ras du sol. A part ça ils ont un souci constant... de la sécurité notamment par rapport aux inondations.

AMENAGEMENT DE L'EGLISE

Ce projet mis en place par la précédente municipalité (comme d'ailleurs le carrefour giratoire des Pensions), qui avait obtenu 50% de subventions du Conseil Général est en cours d'exécution... Nous avons « adoré » la couleur de la façade de l'église... pas vous ? Au moins on voit le clocher de loin. Quant à l'intégration au Vieux Village... Hum hum !

Voici le fameux communiqué du 6 octobre non-paru dans Le Saint Christolien
« A PROPOS DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT »
A la suite de l'intervention des deux élus socialistes du Conseil Municipal de St Christol, en l'occurrence Ghislaine Bingler et Grégory Thomas, d'après des sources sûres, il semblerait que le Conseil Régional confirme son intervention concernant la voie de contournement.
Le Conseil Régional serait en effet prêt à participer au financement de la voie de contournement sur la base du 1/3 de l'investissement (les 2/3 restant étant couverts par l'Agglo et le Conseil Général) à la condition que le Conseil Général en assure la maîtrise d'ouvrage.
Nous pourrions préciser que sur intervention du Président du Conseil Général Damien Alary, le Président Fréche s'est engagé à mettre 1,5 millions d'euros par an pour la voie de contournement.

UNE POLITIQUE DU PERSONNEL PLUS QUE PRÉOCCUPANTE

MEILLEUR QUÉ SARKO !
Sans autre forme de procès, le prof d'Education Physique intervenant dans nos écoles et recruté, il y a une vingtaine d'années sur la base d'un travail de 23 heures de cours par semaine (comme les profs de l'Ecole de Musique) s'est vu proposer par la nouvelle municipalité un horaire hebdomadaire de 35 heures... avec le même salaire.
C'est mieux que Sarkozy : travailler plus et gagner pareil !!!

PLUS GRAVE : LE LICENCIEMENT D'UN EMPLOYÉ
Un employé recruté en novembre 2007 par la précédente municipalité (car victime d'un très dur préjudice syndical de la part de son employeur précédent) et qui effectuait son stage obligatoire d'un an, s'est vu signifier par le Maire, début septembre, sa non-titulisation à l'issue du stage sous prétexte d'insuffisance de travail après plusieurs rapports non signés et plus que contestables de son chef de service et ce, sans entente ni avertissement préalable.
La Commission Paritaire Départementale (comprendant des représentants des élus et des délégués syndicaux) réunie une première fois à son sujet, avait ajourné sa décision. Le Maire ayant refusé de communiquer son dossier à l'employé. D'ailleurs, il n'avait pas non plus informé le Comité Technique Paritaire local, pas plus que la Commission municipale du personnel et encore moins le Conseil Municipal de sa décision.
Réunie une deuxième fois, début novembre, La Commission Paritaire Départementale a refusé le licenciement proposé par le Maire et a souhaité une prolongation du stage de 6 mois avec obligation d'une formation pour l'employé (en effet, le reproche principal fait à l'employé était son refus de conduire le tractopelle, lui-même précisant que son refus était motivé par le fait qu'il n'avait pas été formé à ce travail).
Huit jours après la décision de la Commission, l'employé recevait son arrêté de licenciement signé par le Maire. Et se retrouve le 1^{er} novembre mis à la porte sans indemnité de licenciement... Par contre le Conseil Municipal, à ce jour, n'en n'a jamais été informé !
St Christol avait déjà, connu un patron de choc... La tradition est respectée, après Furnon... on a maintenant Roux !!!

BELLE AMBIANCE DANS LES SERVICES
Ces derniers temps, ce ne sont pas moins de trois graves incidents qui ont eu lieu au sein de l'équipe technique et qui risquent d'entraîner le passage d'un employé

en conseil de discipline.
Actuellement, les arrêts de travail se multiplient au sein de nos écoles et recruté, il y a une vingtaine d'années sur la base d'un travail de 23 heures de cours par semaine (comme les profs de l'Ecole de Musique) s'est vu proposer par la nouvelle municipalité un horaire hebdomadaire de 35 heures... avec le même salaire.
C'est mieux que Sarkozy : travailler plus et gagner pareil !!!

Entre temps, le tractopelle en panne, on fait appel à un engin de location pour des travaux qu'une entreprise privée est en train de refaire à Marignac !!!
Sans parler pour le personnel de la suppression systématique des petits avantages acquis !
Mais ça va aller mieux puisque l'adjointe au personnel n'étant pas en capacité de gérer le personnel (selon ses propres dires au Conseil Municipal)... Ils vont créer... un nouveau service des Ressources Humaines !!!

CENSURE À L'OMS OU COMMENT FAIRE TABLE RASE DU PASSÉ

Début 2008, l'Office Municipal des Sports, alors présidé par Louis Ponsoda, avait décidé d'éditer par ses propres moyens un annuaire des associations Saint-Christolaises.

Dans les premières pages de cet agenda, on y trouvait un mot du maire Jean Sirvin, de l'adjoint aux sports de l'époque, ainsi que du Président Ponsoda. Quelle n'aura pas été la surprise de l'ancien bureau de l'OMS, renouvelé depuis, mais aussi de la population, de voir cette plaquette modifiée voir mutilée par la nouvelle municipalité qui n'a pas hésité à arracher les pages en questions.

Quelle hypocrisie de la part de cette même municipalité qui en parallèle saluait le 5 septembre dernier, jour de la remise des récompenses de l'OMS. Le travail de 20 années de présidence de Louis Ponsoda.

C'est un manque de respect flagrant pour l'ancienne équipe de l'OMS qui tenait à faire ce beau cadeau à leur cher président sortant et bien sûr à l'ensemble du mouvement associatif de la commune qui par ailleurs a salué cette initiative et ce travail effectué... Beaucoup l'ont remarqué dans le milieu sportif.

On doit penser également les annonceurs qui ne devaient participer à l'élaboration de cette plaquette et qui ont vu leurs encarts publicitaires disparaître avec les lettres qui ne paraissent plus au nouveau régime.

Des méthodes autoritaires qui respectent à la lettre les paroles d'une célèbre chanson révolutionnaire chère à la nouvelle municipalité qui dit : « du passé faisons table rase... »

UN PEU DE CLARTE SUR NOS VOTES LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Même si nous avons émis un vote favorable sur certains dossiers qui allaient dans le sens de l'intérêt général, notre groupe s'est abstenu ou a voté contre certaines décisions proposées par la nouvelle municipalité.
(et Le Saint Christolien paru début juillet ne vous en a pas parlé...)

Dès la première séance du Conseil Municipal le 20 MAI 2008

NOUS AVONS VOTE CONTRE LA REVISION DU TARIF KILOMETRIQUE POUR LE TRANSPORT DES ASSOCIATIONS EN LE PORTANT DE 0,60 € à 2,14 € le km !!!
Il faut rappeler que cette décision va pénaliser une grande partie des Associations ; elle a fait l'objet d'un débat assez long au cours duquel nous avons demandé la liste des associations qui utilisaient le bus (NOUS ATTENDONS ENCORE...)

Lors de la séance suivante le 10 JUIN 2008

NOUS AVONS VOTE CONTRE LA PARTICIPATION FINANCIERE SUPPLEMENTAIRE POUR LA REFECTION PROVISOIRE DE LA VOIRIE Avenue Jean Moulin (10 000 euros)
Même si celle-ci s'avérerait nécessaire pour la sécurité des usagers, ce n'est pas la commune de St Christol lez Alès qui devrait prendre en charge cette dépense mais bien l'entreprise qui exécute les travaux et n'a pas rebouché les trous !!! De plus, à ce jour, la chaussée est encore en travaux avec la mise en place du rond point des Pensions et tout sera à recommencer !!!!

NOUS SOMMES ABSTENUS LORS DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT
Car l'agrandissement de la station d'épuration est l'objet d'un emprunt communal, donc à la charge des consommateurs locaux alors qu'il avait été prévu à l'origine son financement par le promoteur de la ZAC de Valès !

Lors de la séance du 8 juillet 2008, dans une ambiance particulièrement tendue liée à la sortie de notre premier journal quelques jours auparavant,

NOUS SOMMES ABSTENUS SUR LA MODIFICATION DU SYSTEME DE GESTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DU CHANGEMENT DE TARIFICATION
Le nouveau système de facturation mensuelle risque de pénaliser certaines familles qui se verront contraintes de régler une somme conséquente en une seule fois ; la multiplication des tranches (qui passe de 3 à 8) même si elle permet d'aider un plus grand nombre de familles en difficulté, en pénalisera certainement beaucoup d'autres...

Il sera intéressant de connaître d'ici la fin de l'année l'évolution de fréquentation à la hausse comme à la baisse des restaurants scolaires avec la mise en place de ce nouveau système...

Enfin lors la séance de rentrée le 9 septembre 2008.

Pour faire face à de nouvelles charges (???) il fallait trouver des recettes en conséquence : la nouvelle municipalité a donc trouvé judicieux d'augmenter certaines taxes :

NOUS AVONS VOTE CONTRE L'AUGMENTATION DE LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT QUI PASSE DE 3 à 5 !!!
Car cela va pénaliser les familles qui envisagent de construire sur la commune, sachant que les deux premières années sont financièrement les plus lourdes à supporter ; cette mesure, qui sera effective dès cette année, sera sans aucun doute un frein à la construction sur St Christol lez Alès !!!

Nota : St Christol lez Alès devient le leader concernant son taux de TLE (5%) devant Ribaulte les Tavernes et Bagard (3%), et Alès (1%)... qu'en pensez-vous ?

NOUS AVONS VOTE CONTRE LA SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS SUR LE FONCIER BATI DES LOGEMENTS NEUFS SAUF POUR LES CONSTRUCTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UN PRET AIDE PAR L'ETAT OU D'UN PRET CONVENTIONNE !!!
Car sans avoir fait d'études précises sur le sujet, nous savons pertinemment qu'un grand nombre de familles désireuses d'accéder à la propriété ne remplissent pas les conditions pour accéder à un prêt aidé ou conventionné. Cette décision est INJUSTE car elle va toucher non nombre de familles de la classe moyenne qui devront dorénavant s'acquitter dès la première année d'installation dans leur logement, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe locale d'équipement !!!
L'augmentation de ces deux taxes est sans aucun doute annonciatrice de futures augmentations fiscales (taxe d'habitation, taxe foncière...)

FERA-T-IL ENCORE BON VIVRE A SAINT CHRISTOL LEZ ALES ??
Ghislaine BINGLER et Marie-José GLEYZE

PLUS 66 %

Fiscalité : ça commence !
Plus 66 %, c'est en effet l'augmentation votée par la nouvelle majorité au conseil municipal de la taxe locale d'équipement payée par toute personne construisant sur la commune et histoire d'en remettre une couche, le même conseil a décidé de supprimer les 2 ans d'exonération d'impôt foncier accordés aux constructions nouvelles (sauf pour celles bénéficiant d'emprunts aidés par l'Etat).

Les conséquences évidentes d'un choix politique
En premier lieu de telles décisions vont « plomber » la construction à St Christol... et elle n'a pas besoin de ça en ce moment. En réalité, il y a à l'heure actuelle un déficit de la mairie exprimé dans une récente interview puisqu'il dit souhaiter « freiner l'expansion de St Christol » (1).

Ce choix est l'inverse de celui pratiqué par la municipalité précédente tout le politique était une expansion urbaine maîtrisée qui portait ses fruits : en 10 ans, stabilité complète des taxes d'imposition, mieux même en 2008 les résultats sont encore plus nets. Grâce à l'augmentation de la population, la dotation financière de l'Etat (DGF) augmente de 20% et la fameuse TLE de 16% (sans alourdissement de son taux). A l'opposé, la nouvelle équipe qui ne maîtrise absolument pas le domaine de l'urbanisme en est réduite à alourdir brutalement la fiscalité.

Les preuves d'une politique de l'urbanisme assez incohérente :
Où en est le PLU (Plan Local de l'Urbanisme) quasiment bouclé par la municipalité précédente et qui ne voit toujours pas le jour ? Entre temps, les rares Permis de Construire de maisons neuves sont presque accordés à la tête du client ; accord ici, refus là ! Ainsi la PVR (Participation pour Voirie et Réseaux qui permet de faire participer financièrement les promoteurs aux réseaux) et le projet de lotissement Chemin du Cade qui en décalait paraissent abandonnés ; pourquoi ?

Plus grave, encore, l'entreprise Renault Trucks a été amenée à abandonner son projet d'implantation à St Christol avec à la clé 55 emplois tout simplement car la municipalité actuelle n'a pas voulu ou plutôt su conduire et maîtriser le projet. En effet, dans le but de l'implantation de Renault Trucks, entre autres, mais

également du pouvoir d'attraction économique lié au futur Lycée, la précédente municipalité avait transformé la zone autor de ce futur lycée en zone d'activités économiques et au-delà avait prévu le débouché sur le lycée barreau du lycée (route de liaison entre la RD 6110 et la route de Montze volontairement incluse dans le périmètre de l'agglo de St Christol.)
Afin que la commune en garde la maîtrise.

En conséquences, Renault Trucks avait signé une promesse de vente avec le propriétaire d'un terrain de 2 hectares nécessaires à son implantation et la municipalité précédente s'était engagée à lui revendre une partie de l'arborétum racheté à l'Inra. Après une entrevue avec les actuels responsables municipaux, Renault Trucks a abandonné son projet et... St Christol a perdu 55 emplois !!! Entre temps la municipalité de St Privat se réjouissait de l'implantation sur son territoire d'une entreprise de pièces détachées automobile...

D'ailleurs dans ce domaine la conception du nouveau Maire est très claire : dans le même entretien, à la question : « Qu'alliez-vous construire de nouveau à St Christol ? », la réponse est immédiate : « Je ne veux rien construire de particulier pour le moment à St Christol ».

Sur une autre question réponse tout aussi claire du Maire : « Nous aimerions un parc d'attractions, seriez-vous d'accord ? » Réponse : « Non parce que la ville n'a pas les moyens et puis St Christol n'est pas une ville touristique. D'ailleurs, un parc d'attractions ne pourrait être qu'une réalisation commerciale... »

Voilà qui situe bien la démarche de la nouvelle municipalité ! Paradoxalement, d'ailleurs, à la question : « Quelles sont les décisions déjà prises que vous voulez supprimer ? » Le maire répond et par 2 fois « Il ne faut rien supprimer de ce qui a déjà été décidé, il faut continuer les projets en cours... » Et de citer le Lycée et la caserne des pompiers... et parce rien sur le futur Palais des Sports Communautaire et encore moins sur la voie de contournement !!!

Vous avez dit vision politique d'avenir pour St Christol... On peut en douter !

(1) Entretien paru sur le site Internet de l'école Marignac.

REPRESENTATION DES ELUS EN CONGES ANNUELS OU EN BALADE...

GOUTER DES ANIENS
Une grande première, l'adjoint à la politique sociale en charge de ce type de manifestation, a brillé par son absence lors du goûter des aniens ! Heureusement il fut suppléé par le Maire bis (non élu) qui intervint à sa place. Nos Aniens ont dû apprécier...

FESTIVITES D'ETE
N'allez pas croire que la délégation à l'animation de la ville ne s'est pas intéressée à l'organisation des fêtes du 14 Juillet ! La preuve, elle a organisé 3 réunions d'autoévaluation, sans doute pour se tenir parfaitement au courant du déroulement des événements... ET VOUS, VOUS AVEZ PENSE QUOI DE LA FETE ???

VACANCES UTILES
Un grand « BRAVO » pour celle qui n'était même pas là pour organiser les vacances utiles mais qui s'en félicite sur Le Saint Christolien !!!



BULLETIN D'ADHESION
Nom Prénom.....
Adresse
Téléphone
Courriel
 Je souhaite être contacté(e) par un responsable d'Union & Dynamisme
 Je souhaite adhérer à Union & Dynamisme
Coupon à renvoyer à Association - Union et Dynamisme - 1575 C ancien chemin Sommières - 30380 ST CHRISTOL LES ALES